

2017-18

RNCP 1

Expert en ingénierie du Développement Local

FORMATION PROFESSIONNELLE
pour les acteurs confrontés aux nouveaux enjeux du développement

Titre reconnu par l'Etat et enregistré au Répertoire national
des certifications professionnelles • Equivalent Master 2 / Bac +5



Programme de formation - 60 ECTS

Le titre RNCP Niveau 1 - Expert en Ingénierie du Développement Local du CIEDEL s'articule autour de trois éléments clés :

► **Analyser et croiser les pratiques : l'hybridation des savoirs et des expériences**

Le contenu et la pédagogie s'appuient sur les connaissances et expériences des professionnels en formation et des formateurs. Cette relecture collective des pratiques permet une véritable progression professionnelle. La méthode est renforcée par des stages terrain, des témoignages d'acteurs, des travaux de groupe...

► **Interculturalité**

La formation rassemble des professionnels de plusieurs continents aux parcours professionnels variés. Une interculturalité indispensable pour des professionnels appelés à faire du lien entre des acteurs très différents.

► **Approche Développement Local**

Les méthodologies et les principes travaillés dans les modules s'ancrent dans le socle du Développement Local (les acteurs locaux sont au centre des décisions qui les concernent), qui donne un éclairage spécifique à chaque thème. Les professionnels intègrent ensuite le Réseau des Praticiens du Développement Local.

CONSTRUIRE SON PARCOURS DE FORMATION

228h

- Rentrée et travail sur le projet professionnel - du 9 au 12 octobre
- Construction du projet professionnel - tutorat, séminaires du vendredi, conférences...

BLOC 1 - CONNAITRE LES ACTEURS ET LES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT

126h

FONDAMENTAUX DU DÉVELOPPEMENT - 48h



16 oct - 26 octobre 2017

- Histoire et théories du développement
- L'État et les politiques publiques
- Du mondial au local (mondialisations et développement local)

DIAGNOSTIC DES STRATÉGIES D'ACTEURS - 78h



30 oct. - 16 novembre 2017

- Théories sociologiques pertinentes pour un diagnostic local
- Diagnostic des pratiques de développement local et territorial
- Comprendre comment les acteurs se mobilisent autour d'une politique de développement local
- **Stage collectif d'une semaine sur cas réel et sur terrain**

BLOC 2 - COMPRENDRE LES POLITIQUES PUBLIQUES

126h

PROCESSUS ET DYNAMIQUES DE DÉCENTRALISATION - 48h



20 nov. - 30 novembre 2017

- Décentralisations : origines, formes, principes et clés d'analyse
- Comment favoriser l'exercice décentralisé des compétences liées au développement des territoires

ÉLABORATION DE POLITIQUES PUBLIQUES CONCERTÉES ET STRATÉGIES D'INFLUENCE ET DE PLAIDOYER - 48h



4 déc. - 14 décembre 2017

- Mécanismes d'élaboration, de mise en oeuvre et de suivi des politiques publiques
- Cohérence et convergence des politiques publiques
- Construire du dialogue politique avec les citoyens

ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE - 30h



18 déc. - 21 décembre 2017

- Nouveaux enjeux et concepts juridiques et politiques
- Identifier un partenaire, construire et animer une relation de coopération décentralisée

BLOC 3 - TRAVAILLER AVEC LES TERRITOIRES

120h

DÉVELOPPEMENT LOCAL, ANIMATION DE TERRITOIRE, DD - 48h



15 janv. - 25 janvier 2018

- ▶ Du mode projet à l'approche territoriale du développement
- ▶ Connaître et analyser un territoire : le diagnostic territorial
- ▶ La gouvernance locale : enjeu de l'animation territoriale ?

PROSPECTIVE TERRITORIALE ET INNOVATION SOCIALE - 24h



29 janv. - 1er février 2018

- ▶ Fondements et singularité de la prospective
- ▶ Objets, démarches et conditions de l'innovation sociale et territoriale
- ▶ Méthodes et outils : les scénarios

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL - 24h



5 fév. - 8 février 2018

- ▶ Les moteurs du développement économique local
- ▶ La construction d'un plan d'affaire simplifié pour un projet entrepreneurial
- ▶ Les acteurs et les leviers du développement économique local

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL - 24h



12 fév. - 15 février 2018

- ▶ Champs de financement du DL : origine et destination des ressources
- ▶ Typologie des dispositifs financiers
- ▶ Construire un dispositif financier : gestion, pérennisation, articulations

BLOC 4 - S'OUTILLER POUR L'ACTION

132h

ÉLABORATION ET GESTION DE PROJETS MULTI-ACTEURS - 30h



19 fév. - 23 février 2018

- ▶ Identification et planification d'une action de développement
- ▶ Mise en œuvre et suivi d'une action de développement
- ▶ Mise en perspective des différentes approches (approche projet en situation partenariale...)

ÉVALUATION ET IMPACT DES ACTIONS DE DL - 102h



5 mars - 29 mars 2018

- ▶ Méthodes d'évaluation : théories et mises en pratique
- ▶ Notion d'impact et méthodes d'étude d'impact
- ▶ **Stage collectif d'une semaine sur cas réel et sur terrain**

BLOC 5 - RENFORCER LES CAPACITÉS DES INDIVIDUS ET DES INSTITUTIONS

102h

FONCTIONNEMENT D'UNE ORGANISATION - 72h



03 avr. - 19 avril 2018

- ▶ Modèles d'organisation et dynamique managériale
- ▶ Démarche et outils pour mener un diagnostic organisationnel
- ▶ Projet institutionnel et ses stratégies opérationnelles (partenariat, RH, gestion de conflit, ressources...)

CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES - 30h



23 avr. - 27 avril 2018

- ▶ Concept et méthodologie de la capitalisation
- ▶ Organisation d'une démarche de capitalisation au sein d'une organisation
- ▶ Valorisation des résultats de capitalisation

SYNTHÈSE DU PARCOURS

36h

- ▶ Préparation des exposés de fin de formation - du 30 avril au 4 mai
- ▶ Exposés de repositionnement professionnel - du 14 au 18 mai



A QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

La formation CIEDEL mixe des publics français et internationaux. La formation est donnée en français.

- ▶ Agents, cadres du secteur public et élus ou anciens élus (Etat et collectivités territoriales) ;
- ▶ Travailleurs du secteur associatif (ONG, associations,...) ;
- ▶ Salariés du privé (bureaux d'étude, entreprises sociales...).

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ADMISSION ?

La pédagogie CIEDEL s'appuie sur l'expérience des professionnels en formation. C'est pourquoi nous opérons une sélection sur les candidatures qui nous sont envoyées.

- ▶ 5 ans d'expérience minimum ou 3 ans d'expérience avec un Bac +3 ;
- ▶ Maîtrise du français .

La sélection définitive se fait sur dossier. Le dossier de candidature est examiné par un comité pédagogique qui tient compte des motivations et du projet professionnel du candidat.

QUEL EST LE COÛT DE LA FORMATION ET COMMENT LA FINANCER ?

- ▶ Frais de dossier : 30€
- ▶ Frais d'inscription : 250€ (à payer après validation de la candidature par le comité pédagogique)
- ▶ Frais pédagogiques : 7500€

Pour les candidats souhaitant suivre des modules à l'unité ou des blocs de formation, tarification sur devis.

TROUVER UN FINANCEMENT

Versements souples

Si vous financez vous-même la formation, le CIEDEL peut mettre en place avec vous des modalités de paiement et un échéancier pour faciliter le financement de la formation.

Dispositifs de financement et bourses

Il existe des dizaines de dispositifs de financement de la formation professionnelle. Voici quelques pistes :

Public International

- ▶ **Tous publics** : le RAFOD propose des bourses pour les professionnels issus du Sud - www.rafod.org ;
- ▶ **Fonctionnaires d'Etat et des CT** : Ministères et tutelles financent régulièrement des formations ;
- ▶ **Personnels d'ONG/bureaux d'études** : les Services de Coopération et d'Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC), le PNUD ou encore les dispositifs de financement de la formation professionnelle financent des formations. Les bailleurs de fonds des organisations et des projets ont également souvent des budgets « renforcement de capacités des agents ».

Public France

- ▶ Compte Personnel de Formation (CPF) ;
- ▶ Pôle Emploi, dans le cadre de la recherche d'emploi (réorientation, licenciement...) - Allocation Retour à l'Emploi par la Formation, Fonds pour la Formation en Accès Individuel Régional,...
- ▶ D'une manière générale, **renseignez-vous auprès de votre OPCA ou de Pôle Emploi.**



Quel que soit l'organisme financeur, l'obtention d'une bourse demande plusieurs mois et est en général conditionnée par l'obtention d'un certificat de préinscription du CIEDEL. Les demandes de bourse doivent être déposées le plus tôt possible pour arriver avant la programmation budgétaire des financeurs.

